

Motion du 17 février 2010 de MM. Mathias Buschbeck, Alexandre Wisard, Marc Dalphin, Yves de Matteis, Fabien Sartoretti, Georges Breguet, Bayram Bozkurt, Mmes Sarah Klopmann, Marie-Pierre Theubet, Sandrine Burger, Valérie Bourquin, Anne Moratti Jung et Frédérique Perler-Isaaz: «Comédie après la Comédie!»

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du
5 juin 2013, dans le rapport M-902 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que de très nombreux lieux culturels autogérés ont dû fermer à Genève;
- que ces lieux accueilleraient un très large public;
- qu'il faut dès à présent prévoir l'affectation future du bâtiment de la Comédie lorsque la Nouvelle Comédie sera construite;
- que le Conseil municipal a accepté la pétition P-212 de l'Union des espaces culturels autogérés (UECA) «Donnons des espaces à la culture!», pétition signée par plus de 17 000 personnes;
- que le Conseil administratif a de la peine à trouver des lieux ou espaces vides;
- qu'un lieu serait alors disponible,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de réserver d'ores et déjà l'actuel bâtiment de la Comédie pour le mettre à la disposition de l'Union des espaces culturels autogérés (UECA) lorsque celui-ci sera vide.